



## SOMMAIRE

- P.1** Edito du Conseil Municipal
- P.2** La parole est aux commissions
- P.5** La parole est aux associations
- P.5** Point info

### Les nouvelles d'Anthon n°12 Juin 2021

**Directeur de publication :** Cédric Camp  
**Réalisation :** Floriane Plessier  
**Rédaction :** Mairie / associations  
**Diffusion :** Mairie d'Anthon  
**Photos :** Mairie / associations / Professionnel  
**Impression :** Imprimerie ICA  
**Dépôt légal :** 2021. Imprimé en France.



Les berges de l'Ain : un petit air de Far west

## EDITO

### Anthonoises, Anthonois,

Et si nous nous évadions quelques minutes, le temps de tourner ces quelques pages et oublier le quotidien lourd et pesant de ces derniers mois...

L'été arrive, il est là et avec lui vient le temps des grandes vacances, le temps d'une époque propice à la détente, à l'oubli des petits tracas de la vie de tous les jours, au partage de moments complices entre amis ou en famille dont nous avons tellement besoin.

Si, comme tout un chacun, nous allons nous aussi savourer ces mois qui riment avec azur, chaleur et cigales, nous n'en poursuivrons pas moins nos objectifs. Ceux-ci peuvent se résumer en trois mots : projets, collaboration et sécurité.

Une commune qui progresse est une commune qui sait évoluer, s'adapter au mieux aux besoins de ses habitants.

Dans le droit fil de cette idée, nous cherchons et continuons à :

- ➔ Optimiser nos infrastructures : travaux et aménagements en cours d'étude.
- ➔ Améliorer le quotidien de nos enfants et de leurs familles.
- ➔ Sécuriser nos biens et notre village.
- ➔ Collaborer avec nos élus du conseil municipal enfants.

Vous pourrez d'ailleurs prendre plus amplement connaissance de ces différents points dans les pages de notre bulletin.

Tout cela doit se concrétiser dans le souci de préserver tant l'équilibre financier de notre budget communal que ce caractère rural qui fait tout le charme de notre village où il y fait bon vivre.

Soyez certains que nous mettons à votre service et à votre écoute notre énergie, notre volonté et nos compétences pour que notre si beau village, tout en conservant sa qualité de vie, continue à se développer, à communiquer, et à procurer le meilleur à ses habitants

Bon été et bonnes vacances à tous !

Le Conseil Municipal

### LA MAIRIE

Montée de la Barre - 38280 Anthon

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30

Mardi de 16 h à 17 h 30

Mercredi fermé

Jeu de 16 h à 18 h 30

Vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 17 h 30

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 9 h à 11 h 30

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Contact auprès du secrétariat : 04 78 32 13 22 - Mail : [contact@mairie-anthon.fr](mailto:contact@mairie-anthon.fr)

# L A PAROLE EST AUX COMMISSIONS

## ■ Commission communication

Comme annoncé lors du bulletin annuel du mois de Janvier 2021, nous avons lancé la nouvelle application téléchargeable "PANNEAU POCKET". Vous avez dû tous recevoir dans vos boîtes aux lettres une communication vous expliquant comment la télécharger, si vous n'avez pas reçu ce flyer vous trouverez ci-contre les explications.

Depuis la mise en service de cette nouvelle application (le 2 Avril 2021), nous avons actuellement 231 smartphones qui ont mis Anthon en favoris.

A titre indicatif, cela représente environ 47 % des foyers de la commune. C'est un très bon début mais nous espérons de nouveaux téléchargements.

## ■ Commission urbanisme

### Révision du Plan Local d'Urbanisme

Notre commune est entrée dans la 1<sup>ère</sup> phase de révision de son P.L.U. Pour rappel ce dernier doit être conforme aux nouvelles orientations d'aménagements du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Le 21 janvier 2021, le conseil Municipal a réalisé un débat relatif au Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dont voici les principales orientations :

- Développement urbain maîtrisé,
- Aménagement de 2 pôles d'équipements,

### Si vous envisagez de construire...

Pensez à consulter le PLU en amont afin de vérifier si votre projet est compatible avec le zonage.

TYPE DE CONSTRUCTION	CARACTERISTIQUES SP (SURFACE DE PLANCHER) ES (EMPRISE AU SOL)	PAS DE FORMALITE	DECLARATION PREALABLE (DP)	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)
Une habitation				✓
Une annexe dissociée : (garage, abri de jardin, carport...)	Inférieure ou égale à 5 m² de SP ou ES	✓		
	Supérieure à 5 m² et inférieure à 20m² de SP ou ES		✓	
	Supérieure à 20m² de SP ou ES			✓
Une piscine :	Non couverte ou couverte avec des éléments fixes ou mobiles d'une hauteur inférieure à 1,8m au-dessus du sol	Avec bassin inférieur ou égal à 10m²	✓	
		Avec bassin supérieur à 10m² et inférieur ou égal à 100m²		✓
	Couverte avec des éléments fixes ou mobiles d'une hauteur égale ou supérieure à 1,8m au-dessus du sol	Inférieure ou égale à 20m² de SP		✓
Hors sol démontable	Hors sol démontable	Supérieure à 20m² de SP		✓
		Durée d'installation inférieure ou égale à 3 mois	✓	
Hors sol démontable	Hors sol démontable	Durée d'installation supérieure à 3 mois	avec bassin inférieur à 10m²	avec bassin supérieur à 10m² et inférieur ou égal à 100m²
				avec bassin supérieur à 100m²
Une clôture ou un mur	Dans tous les cas : hauteur max = 1,80m			✓

- Environnement et mobilité,
- Préservation du village et de ses espaces naturels,
- Modération de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain.

Durant la révision du PLU toute demande de division de terrain sera étudiée et pourra se voir appliquer un sursis à statuer. L'objectif est de s'assurer qu'un projet de division ne remette pas en cause la stratégie élaborée pendant la période de révision.

### Si vous envisagez de réaliser des travaux...

Pensez à consulter le PLU en amont afin de vérifier si votre projet est compatible avec le zonage.

TYPE DE TRAVAUX	CARACTERISTIQUES	PAS DE FORMALITE	DECLARATION PREALABLE (DP)	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)
Installation de panneaux solaires ou photovoltaïques Pose de fenêtre de toit ou de lucarne Création ou suppression d'une ouverture	Toutes modifications de l'aspect extérieur du bâtiment existant sans changement de destination		✓	
	Ravalement de façades Ou isolation par l'extérieur		✓	
	Réfection de toiture	Voir nuancier en mairie	✓	
Transformation d'un garage ou d'un comble perdu en pièce habitable	Plus de 5m² de SP		✓	
Création de surface de plancher supplémentaire	De 5m² à 20m²		✓	
	Supérieure à 20m²			✓
Extension d'une habitation	Supérieur à 5m² et inférieur ou égale à 40m² de SP ou ES		✓	
	Supérieur à 40m² de SP ou ES			✓

Ces informations sont valables sauf disposition contraire du PLU.  
Plus d'informations à venir sur le site internet : [mairie-anthon.fr](http://mairie-anthon.fr)

### Nettoyage de Printemps

Bonjour à tous. Malgré la crise sanitaire actuelle, la commission environnement est très satisfaite des résultats du dernier nettoyage de printemps. A la suite des propositions du conseil municipal enfants, nous avons mis en place, dans le cadre de la quinzaine de l'environnement, la "semaine du nettoyage". Nous avons réussi, avec les inscriptions, à réunir plus de personnes que lors d'une édition normale.

Le bilan est donc très positif puisque plus de 20 familles se sont mobilisées. Au total, ce sont plus d'une trentaine de sacs de déchets qui ont été emmenés à la déchetterie. Il aura manqué le côté convivial que nous rétablirons dès que nous le pourrons. Je tenais donc, au nom de la commission, à vous remercier pour votre participation au maintien de la qualité de vie de notre commune.

### Eau et assainissement

En janvier dernier, nous vous avons présenté les travaux que la municipalité devra mener afin de mettre en conformité son réseau d'assainissement ainsi que son mode de gestion de l'eau dans le cadre du transfert de ces compétences à la Communauté de Communes.

Ce bulletin est l'occasion d'effectuer un point sur l'avancée de ces travaux ainsi que sur les décisions prises par le Conseil Municipal.

#### - DSP eau potable

Le marché de Délégation de Service Public concernant la gestion de l'eau est actuellement en cours. Nous reviendrons vers vous lors des prochains bulletins afin de vous présenter cette nouvelle méthode de gestion du service des eaux.

#### - Contrôle des raccordements

En ce qui concerne la mise en conformité du réseau d'assainissement, la municipalité a décidé de procéder à des études complémentaires afin d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des travaux moins coûteux que ceux initialement prévus dans l'étude préliminaire de la Communauté de Communes. De ce fait, des vérifications de branchement doivent être effectuées dans certaines rues de la commune dont nous ignorons si les habitations sont correctement raccordées au réseau séparatif. Les habitants de ces rues seront contactés

Nous espérons que la prochaine édition pourra avoir lieu "normalement".

*Jean-Luc Clavel, conseiller municipal délégué à l'environnement*

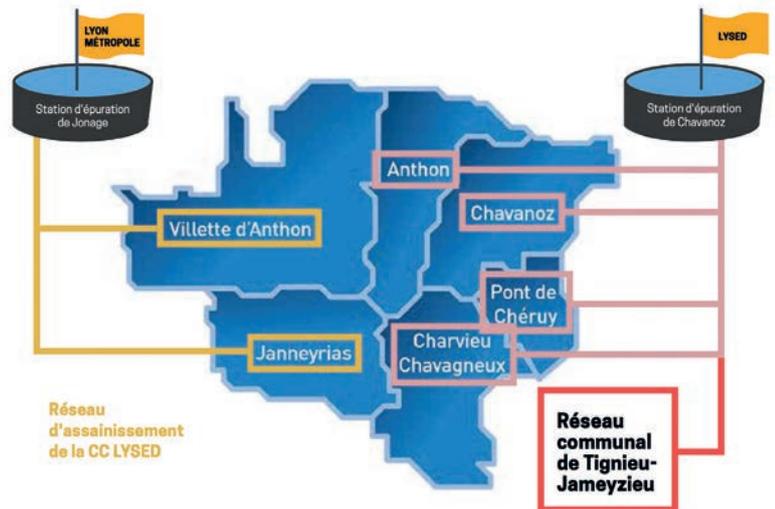


Image désolante que l'on aimerait ne plus voir !

dans les prochaines semaines afin que le cabinet d'études puisse accéder à leur propriété pour effectuer ces vérifications.

#### - Evolutions tarifaires

Enfin, comme indiqué en janvier dernier, les travaux sur le réseau d'assainissement, le passage en DSP, ainsi que la volonté de la Communauté de Communes d'harmoniser les prix sur l'ensemble des communes, vont entraîner une hausse de la tarification de l'eau et de l'assainissement (actuellement assez bas pour des territoires de même strate), échelonnée sur les prochaines années. Les produits actuels perçus par la collectivité ne permettent pas de financer les travaux et les charges supplémentaires que représentent une DSP. C'est pourquoi, lors du Conseil Municipal du 8 avril 2021, la municipalité a délibéré en faveur d'une augmentation de 0.10€/m<sup>3</sup> du prix de l'eau ainsi que de 0.10€/m<sup>3</sup> pour celui de l'assainissement. La municipalité est consciente que ces augmentations de prix sur les prochaines années représentent un effort important pour les Anthonois. Toutefois, les travaux sur le réseau d'assainissement vont permettre d'améliorer son efficacité et de préserver notre environnement, la DSP permettra à chaque habitant de bénéficier d'un service de l'eau de meilleure qualité.



### Feu d'artifice du 14 juillet

La mairie étudie actuellement l'organisation de son traditionnel feu d'artifice au stade des Eaux Vives le 13 juillet à 22h30.

Encore dans l'incertitude à ce jour, en raison des contraintes sanitaires du moment, nous vous informerons, via l'application "PANNEAU POCKET" et le site internet "mairie-anthon.fr", de la confirmation de cet événement.

Nous espérons tous que le feu d'artifice aura lieu cette année. Si tel est le cas, nous comptons sur votre présence à cette soirée pleine de lumières dans notre ciel d'Anthon en respectant bien évidemment les mesures sanitaires.

## ■ Le Conseil Municipal Enfants (commission scolaire et périscolaire)

Malgré une prise de fonction à l'automne 2020 des élus du CME, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de commencer à travailler avant ce début d'année 2021.

Les six derniers mois de mandat ont donc été très productifs pour rattraper le temps perdu !

Les enfants ont voté deux beaux projets pour notre commune :

- Le premier va bientôt prendre place au centre du village. Il s'agit d'une boîte à livres, ou plutôt d'un frigo à livres !

Tous les habitants pourront déposer un livre ou en prendre un.

Au-delà des livres, les enfants souhaitent aussi y déposer des jeux de société. Tout cela dans un but de recycler, d'échanger, de partager... de donner l'envie à tous de lire et de jouer !

Les jeunes élus ont tout choisi eux même, la forme, le lieu, en passant par la couleur, mais tout cela n'aurait pu être possible sans l'aide de nos employés communaux, Marc et Mélanie, qui l'ont fabriquée. Un grand merci à eux !

- Le second projet verra le jour à l'automne 2021. Les enfants ont voté la plantation d'un verger en espalier dans l'arboretum, dans la continuité du jardin partagé que l'école met en place.

En parallèle de ces projets, les élus ont participé à des événements de notre village. En effet ils ont collaboré, avec la commission environnement, à "la quinzaine de l'environnement" qui a eu lieu en mars dernier.

Les enfants ont réalisé les affiches que vous avez tous reçues dans vos boîtes aux lettres et nous avons réalisé avec eux l'exposition sur le tri des déchets.

Plus largement, la quinzaine de l'environnement s'est clôturée avec le ramassage des déchets par tous les enfants de l'école.

Les élus du CME ont été très fiers de s'impliquer à la préservation de notre village et de son environnement.

Ils ont participé à un deuxième événement en compagnie de leurs camarades de classe, la commémoration du **19 mars au monument aux morts\***.

Cette présence a été saluée par les anciens combattants.

Pour suivre tout leur travail et rester en lien avec les habitants, les enfants élus publient avec leur enseignant, un journal : le **"D'Anthon Mag"** disponible sur le site internet de la mairie.

A l'heure où nous vous écrivons, nous espérons que les futures conditions sanitaires nous permettront de finir l'année du CME dans de bonnes conditions, avec peut-être une sortie pour le CME.

Un grand merci aux enfants pour leur implication à nos côtés cette année.

Le CME vous souhaite un bel été et vous retrouvera à la rentrée avec une nouvelle équipe de jeunes élus !

*Delphine Sauvage, référente CME.*

**PS : Vous trouverez une petite nouveauté créée avec les élus du CME dans cette édition du bulletin : Pour les enfants... ou non !**



*\*19 mars 1962 : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc*

# L A PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

## Le Sou des Ecoles

Le Sou des écoles souhaite à tous les enfants ainsi qu'à leurs familles, un excellent été 2021.

Cette année encore nos activités ont été de nouveau impactées par cette crise sanitaire mais nous avons essayé cependant de maintenir quelques manifestations : Vente de sapins, vente de chocolats et la nouveauté : Les livraisons de paniers de fruits et légumes.

Nous vous remercions encore une fois d'avoir répondu présents.

Toute l'équipe espère sincèrement vous retrouver dès le mois de septembre prochain lors de nos manifestations.

Portez-vous bien et surtout profitez bien de vos vacances !

L'équipe du Sou des écoles.

## La bibliothèque

La bibliothèque **Henri Bodet** vous présente son nouveau site internet :

[bibliothequeanthon.opac-x.fr](http://bibliothequeanthon.opac-x.fr)

Vous y trouverez les nouveautés, les coups de cœur, ainsi que tout le catalogue des livres disponibles actuellement.

En vous créant un compte, vous aurez accès à votre historique de lectures, vous pourrez réserver un livre et donner votre avis. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos bénévoles.

Cette année scolaire, la bibliothèque a accueilli les classes des plus petits de l'école Albert Ober. Les enfants étaient très heureux de venir écouter une histoire et de repartir avec un livre.

### Vacances d'été :

En juillet et août, la bibliothèque sera ouverte  
les mercredis de **15h30 à 17h00**  
et les samedis de **10h00 à 11h30**

La bibliothèque fermera du **26 juillet au 17 août**.

## P OINT INFO

### Participation citoyenne



Afin de lutter au mieux, et dans la mesure de nos moyens financiers, contre les cambriolages et les vols, la municipalité étudie la mise en place du dispositif de "**PARTICIPATION CITOYENNE**".

Ce dispositif de participation citoyenne est un contrat tripartite signé entre la gendarmerie nationale, la commune d'Anthon et la préfecture. Elle a pour objectif, de créer un lien entre les habitants et la gendarmerie. La participation citoyenne permet de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Concrètement, cette démarche prévient les cambriolages et le démarchage abusif auprès des personnes vulnérables. Les habitants seront mieux informés de tout acte survenu dans leur quartier afin que chacun soit plus vigilant.

Nous vous informerons sur sa mise en place via l'application "**PANNEAU POCKET**" et le site internet [mairie-anthon.fr](http://mairie-anthon.fr).

En attendant, nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier du dispositif "**TRANQUILLITÉ VACANCES**". (Informations à venir via l'application "**PANNEAU POCKET**" et le site internet [mairie-anthon.fr](http://mairie-anthon.fr).)

## Pendant l'été, gare aux piqûres et aux morsures

L'été, c'est la saison des randonnées, des balades dans la nature, des activités dans le jardin, des repas en terrasse... C'est aussi la saison où moustiques, tiques, abeilles, frelons et vipères sont de sortie et peuvent piquer ou mordre, avec des conséquences parfois graves pour la santé.

Les piqûres de moustiques tigres et de tiques sont susceptibles de transmettre des maladies infectieuses, telles que la dengue, le zika, le Chikungunya ou la maladie de Lyme (pour les tiques). Les piqûres d'abeilles, de guêpes et de frelons peuvent provoquer de graves allergies. Quant aux morsures de vipères, elles peuvent occasionner des problèmes médicaux par envenimation.

### Se protéger pendant les promenades et dans son jardin

Pendant une activité nature, pour se protéger des piqûres et morsures :

- ➔ Je porte des chaussures et des vêtements couvrants (jambes et bras), un chapeau et je rentre le bas de mon pantalon dans les chaussettes ;
- ➔ Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. J'évite de soulever les pierres et les tas de bois;

- ➔ J'applique des répulsifs contre les insectes sur la peau et/ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi ;
- ➔ Chez moi, je supprime les eaux stagnantes et je débroussaille les herbes hautes.

Pour plus d'informations concernant le moustique tigre, la vipère, les guêpes, abeilles, bourdons etc... Veuillez consulter le site internet de la commune d'Anthon [mairie-anthon.fr](http://mairie-anthon.fr).

## LE DON DU SANG : Les besoins au quotidien

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmentés au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour  
En 2014, 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes.

Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL)

Nouveauté :  
prenez rendez-vous en ligne pour votre prochaine venue en maison du don !

**EFS**  
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG  
*Du donneur avec patients*

**PRENDRE RDV SUR VOTRE MAISON DU DON, C'EST FACILE !**

**Laissez-vous guider...**

Connectez-vous sur le site : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)  
Saisissez « rdv don sang » sur un moteur de recherche ou scannez le QRcode ci-contre.

Cliquez sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Trouvez votre maison du don dans la liste  
Si vous ne la trouvez pas, pensez à consulter la page suivante grâce aux boutons en bas de liste ou effectuez une recherche par ville

Cliquez sur le type de don que vous souhaitez effectuer  
Si l'icône est grisée, soit la prise de RDV en ligne n'est pas possible, soit ce type de don n'est pas proposé. Cliquez sur un autre type de don pour accéder à toutes les infos de votre maison du don (types de don, horaires, n° de téléphone...)

Sélectionnez le jour qui vous convient  
Seule la première semaine est visible, pour voir d'autres dates, cliquez sur le bouton «VOIR PLUS» en bas. Il est possible de prendre RDV jusqu'à 3 mois à l'avance.

SANG PLASMA

Judi  
18/03/2021

## Face à la reproduction incontrôlée des chats, faisons preuve de civisme !

La reproduction des chats pose problème. La municipalité tient donc à sensibiliser leurs propriétaires sur leur stérilisation ainsi que sur les conséquences de leur abandon dans la nature.

Face à des portées non souhaitées, certains propriétaires abandonnent ces derniers, livrés à eux-même. Outre les dangers que cela représente pour ces animaux (blessures, maladies, mortalité), ces actes indécents facilitent la reproduction incontrôlée des chats errants.

**Il faut savoir qu'un couple de chats peut avoir jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans.**

### La stérilisation pour éviter la prolifération

La stérilisation des chats empêche leur reproduction et évite leur surpopulation.

Cette opération a pour bénéfices :

- D'éviter les portées non désirées,
- De supprimer les comportements sexuels indésirables (nuisances sonores et olfactives),
- De limiter leur divagation et les conséquences qui s'ensuivent (bagarres, accidents, maladies transmissibles),
- De protéger la santé de l'animal (maladies contagieuses non contrôlées avec le risque d'épidémie),
- De maîtriser la prolifération de ces animaux et de limiter les risques néfastes sur l'environnement et la petite faune sauvage locale.

**La commune d'Anthon est confrontée à une croissance excessive des portées sauvages. La municipalité demande donc aux propriétaires de chats de faire preuve de responsabilité et de civisme dans ce domaine.**



## La réglementation contre les nuisances sonores : Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Tous les types de bruits qu'ils soient **domestiques, liés à une activité professionnelle, culturelle, sportive ou de loisir**, ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Des aboiements continus, une mobylette qui pétarade, des cris, sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

Le bricolage, jardinage, travaux divers, tondeuse, tronçonneuse... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les chiens doivent rester sous la surveillance d'une personne majeure. Leurs propriétaires doivent ramasser leurs déjections et ne pas les laisser sur la voie publique.

Ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Pour rappel : toutes ces infractions sont passibles d'une amende forfaitaire fixée à 68 euros si le règlement est fait dans les quinze jours.**



## Malgré la crise, l'entreprise COMETE, s'agrandit.

Monsieur Cédric Camp, Maire d'Anthon, et quelques conseillers municipaux, sont venus constater la finalité de l'agrandissement de l'entreprise COMETE à Anthon.

Monsieur Michaël Frument, directeur des opérations, nous présente l'historique et l'activité de l'usine.

La société COMETE, initialement "**C**onstruction **M**écanique et **T**echnique", s'est implantée à Anthon dans les années 80. Elle fait maintenant partie du groupe FAYAT depuis mars 2000. Originaire de la région de Villette-d'Anthon, son créateur Jacky Pedrinis a fait construire cette usine à Anthon, ses locaux de Villette-d'Anthon étant devenus inadaptés pour répondre aux nouvelles fabrications. Le premier bâtiment était consacré à la chaudronnerie. Puis, les années 90 voient l'agrandissement d'un nouvel atelier de câblage et de montage. Au fil des ans, l'activité augmente grâce à la construction de la centrale du Bugey et de la plaine de l'Ain. Aujourd'hui, l'entreprise conçoit, fabrique et entretient des moyens de levage spécifiques dans le domaine du nucléaire principalement, mais aussi pour les travaux publics, l'aéronautique, le ferroviaire et le naval. Les process sont : souder, sabler, peindre, monter et câbler des armoires électriques.

### 60 % de la production est destinée à l'export.

L'usine produit des ponts roulant pour le nucléaire, qui résistent aux tremblements de terre et aux explosions, récemment livrés en Chine et actuellement en Angleterre. En France, l'entreprise a installé un moyen de levage à Saint-Malo, une machinerie pour le Lido à Paris et une plateforme tournante pour la SNCF à Modane.

Actuellement, la Société du Grand Paris des génies civilistes du secteur public, a commandé un pont roulant, mesurant 60 mètres de long, 12 mètres de hauteur et qui devra soulever 80 tonnes, pour la manipulation de voussoirs. Ce dernier chantier représente 5 années d'études et 20 000 heures de main-d'œuvre. Les contrats se poursuivent ensuite pendant des années pour l'entretien des matériels livrés.

En juin 2021, le groupe Fayat décide de centraliser la production de deux usines à Anthon. JOSEPH PARIS Entreprise à Nantes, relocalise une partie de sa production sur l'usine COMETE d'Anthon. Depuis avril 2020, l'usine a entamé des travaux d'agrandissement pour avoir la capacité de répondre à ces derniers changements. Les nouveaux bureaux ont été réceptionnés ce mois de mai 2021 et donneront l'envie à de nombreux collaborateurs de les rejoindre.

<https://fayat.com/fr>

Le groupe FAYAT, principalement présent dans la fabrication de gros matériels comprend 6 divisions :

- BTP/voirie,
- BTP/méto,
- Signalisations
- Charpentes métalliques
- Métallurgie
- Ponts roulants.

